



Syndicat National de la DGFIP

FORCE OUVRIERE

Section de l'Aveyron

fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/012/>

Rodez, le 14 mai 2020

Compte rendu du CHS-CT du 14 mai 2020

C'est un deuxième CHS-CT exceptionnel en période de crise sanitaire qui s'est déroulé téléphoniquement ce jeudi 14 mai après-midi.

La directrice confirme l'implication exemplaire des agents du département durant cette période, que ce soit dans le soutien des entreprises (SIE) et des hôpitaux (Trésoreries), mais également pour les autres activités.

Concernant l'ordonnance sur la suppression des congés, la directrice rappelle que c'est une décision ministérielle qui sera strictement appliquée localement en Aveyron.

La direction rappelle que, depuis le dernier CHS-CT, les cartes d'achat pour les chefs de service ont été réactivées à hauteur de 10€ par agent, afin d'acheter l'alcool ménager et le papier essuie-tout.

I/ Projet de plan de prévention daté du 13 mai 2020 à la DDFIP 12

Le Projet de plan de prévention dans le cadre de la reprise de l'activité en Aveyron a été présenté. La reprise de l'activité est progressive et dépend de la situation de chaque service. Ce document n'est pas figé et sera annexé au DUERP.

Il est rappelé que les personnes fragiles restent en ASA sauf si elles ont un accord de leur médecin généraliste et du médecin du travail. Les télétravailleurs restent en télétravail, mais ont la possibilité de revenir occasionnellement au bureau, en accord avec les chefs de postes. Les personnes contraintes de garder leurs enfants sont également en ASA.

Point du médecin de prévention :

Le médecin de prévention rappelle qu'il ne faut plus penser en termes de « fragilité » face au Covid-19. Le médecin de prévention a demandé pour certains agents (uniquement ceux qui l'ont contacté) des aménagements de postes (pour du télétravail) du début du confinement jusqu'au 3 juin.

Pour les agents en garde d'enfant et positionnés en ASA, le médecin rappelle que ce ne sont pas des agents qui ont pris l'attache du médecin du travail. Ils sont gérés par les services RH.

Le médecin de prévention a rappelé que des agents fragiles ne l'ont pas contacté et ont continué à travailler. Il n'a pas le droit d'intervenir concernant ces agents. Les agents consultent le médecin du travail de leur propre initiative, sans contrainte de l'encadrement.

Ce plan présente d'autres points. Les réunions en présentiel sont déconseillées. Les audio-conférences doivent rester la norme. L'accompagnement des agents confinés est très important de la part des chefs de service avec les agents qui sont éloignés de leurs services. Idem pour les agents en télétravail.

Concernant la campagne d'impôt sur le revenu, il n'y a pas d'accueil du public hormis cas particuliers à compter du 25 mai. Lorsque ces accueils reprendront, notamment au CFP du 8 Mai à Rodez, l'accueil restera au rdc. Les gens ne devront pas monter dans les étages. Des aménagements seront faits et des mesures seront prises. Les usagers devront avoir un masque sinon on pourra leur en fournir un. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition. On ne pourra pas recevoir tous les rdv en même temps (1 seul par tranche de 30mn est envisagé) ; une organisation est à mettre en place.

Le principal point concerne la distanciation entre les agents. La distanciation a été mise en place par les chefs de structure. En fonction des locaux et du nombre d'agents, la mise en place est plus ou moins facile. Le principal problème concerne les bureaux en marguerite. La directrice a fait une visite de poste cette semaine au SIE de Rodez.

Il y a beaucoup d'attente de la part des agents concernant l'entretien et le nettoyage des locaux et des espaces de travail. Le nettoyage est compliqué dans les petites trésoreries puisque l'entretien n'est pas réalisé chaque jour. Les chefs de poste doivent avoir effectué les achats de produits d'entretien (alcool ménager) et essuie-tout.

Le médecin de prévention rappelle que le virus ne vit pas en dehors du corps. Sa durée de vie sur des surfaces n'est que de quelques heures. Le plus important est de respecter les gestes barrières. Se croiser dans les couloirs est pour lui un risque très faible.

Restauration :

- Site du 8 Mai : 63 agents sont susceptibles d'utiliser les services du restaurant administratif dès sa réouverture.
- Villefranche de Rouergue : réouverture jeudi 14 mai.
- Rodez Hôpital : réouverture lundi 11 mai.

Point de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail :

Des fiches ont été réalisées au ministère au niveau de la prévention et doivent constituer la référence dans les services pour assurer la reprise du travail. La jauge

des **4m²** autour de chaque poste de travail est maintenant bien établie. Il faut une distance de **2m** entre deux agents dans un même bureau. La distance est d'**1m** dans les zones de flux où la présence des agents est plus ponctuelle. L'ISST rappelle que c'est la cible à viser. Si on ne peut vraiment pas faire autrement, on peut envisager la pose d'un plexiglas. L'ISST rappelle que les agents sont acteurs sur leur poste de travail. Si les conditions ne sont pas acceptables, ils doivent intervenir et demander un aménagement. **Ces mesures sont à respecter et faire respecter dans la durée.** Le guide doit être envoyé à chaque agent afin que chacun puisse s'y référer rapidement (clé de voûte de la sécurisation au niveau des comportements individuels).

L'action à réaliser concernant la climatisation est prévue dans le guide : recensement des équipements et réalisation des prescriptions prévues par le guide. Pour l'instant, l'ISST ne conseille pas d'utiliser ces dispositifs de climatisation jusqu'à nouvel ordre pour les locaux équipés.

Concernant l'entretien, l'ISST distingue le nettoyage (le courant) et la désinfection (si un agent présent a été détecté positif au Coronavirus). Concernant les sièges en tissu destinés au public, l'ISST rappelle que même en dehors de cette période de crise, il serait bon d'avoir des sièges sans tissu (plus facile à entretenir et plus propre).

Concernant le courrier, les gants sont tout autant vecteurs du virus que les mains. Il faut mettre les gants s'il y a un risque de coupure. Cette utilisation du gant pour le courrier n'est pas spécifique à cette période.

FO-DGFIP a interrogé la direction afin de savoir si l'ensemble des locaux avaient pu être aménagés en respectant la distanciation à la date du 11 mai et si ce serait le cas le 18 mai ?

Le Directeur du Pôle Fiscal a indiqué qu'à la date du 11 mai, il n'y avait qu'un agent par marguerite même si on aurait pu en mettre plus. Pour la date du 18 mai, il va y avoir des modifications et adaptations mais qui respecteront les 4m² par agent. Concernant les SPF, SIE, PCE et PCR de Rodez, au 11 mai il n'y avait qu'un agent par bureau. Une autre organisation sera mise en place au 18 mai.

Le Directeur du Pôle Gestion Publique a indiqué qu'il y a eu des organisations sur l'ensemble des postes. Pour les postes où la distanciation est plus compliquée, des plaques de plexiglas ont été installées. S'il y avait un besoin nécessaire, un masque pourrait être mis à disposition. Mais l'ISST rappelle que porter un masque 8h par jour est peu évident.

FO-DGFIP a également posé la question de l'organisation de la cantine de Villefranche de Rouergue ? Les préconisations concernant le fonctionnement sont très limitées dans la documentation hormis la distanciation. D'autres questions se posent : les couverts, les verres, les carafes...

En réponse, la direction a indiqué que rien n'est actuellement prévu dans les consignes et guides. Il faudra les préciser progressivement. Heureusement que localement les agents communiquent et prennent des initiatives...

II/ Plan de reprise de l'activité à la DDFIP

La DDFIP a présenté chaque mission avec les différentes priorités au sein de chaque activité.

La fusion des SPF est reportée. Pour l'instant, aucune date n'est avancée (fin d'année, 2021 ?...).

Le contrôle fiscal est en cours de reprise.

Le Directeur du Pôle Fiscal a rappelé que les SIE ont la possibilité de délivrer les quitus fiscaux entièrement dématérialisés (par mail).



Les représentants FODGFIP-12.